RÉUNION DU BUREAU DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
14 janvier 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^me^ Geneviève Hébert, députée de Saint-François, rapporteure à la Commission des affaires parlementaires (CAP) de l'APF
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Joël Godin (Canada), président
- M. Irenée Djaosera (Madagascar), rapporteur
- M^me^ Nadia El Yousfi (Belgique), rapporteure
- M^me^ Claudine Lepage (France), rapporteure
- M^me^ Sedami Medegan Fagla, (Bénin), rapporteure
- Conseillère du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

Afin de s'adapter au contexte de la pandémie de COVID-19 et d'assurer la continuité de ses travaux, l'APF a proposé de tenir des visioconférences des diverses commissions et réseaux. Le Bureau de la CAP s'est réuni le 14 janvier afin de préparer la réunion virtuelle de l'ensemble des membres de la commission.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Établir l'ordre du jour de la réunion virtuelle de la CAP prévue le 27 janvier 2021.

- Outre les points statutaires, un retour sera effectué sur les actions de coopération menées par l'APF en 2020. De plus, les parlementaires procèderont à l'audition de M. Antoine Michon, Directeur des Affaires politiques et de la gouvernance économique à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) concernant la subvention de cette organisation à l'APF et l'arrimage des actions de coopération entre les deux organisations. Il est également prévu d'examiner deux nouveaux accords de partenariats en préparation entre l'APF et le Réseau francophone d'éthique et de déontologie parlementaire, ainsi qu'avec l'Université du Luxembourg. Finalement, la CAP approuvera la question qui sera posée à S.E. M^{me} Louise Mushikiwabo, Secrétaire générale de la Francophonie, lors de l'Assemblée plénière de l'APF prévue le 28 janvier 2021.

- La rapporteure Claudine Lepage (France) présentera un rapport intérimaire sur l'utilisation de la géolocalisation en période de pandémie et le rapporteur Chris d'Entremont (Canada), un rapport sur l'organisation des parlements en période de pandémie.

Présenter l'avancement du rapport sur les bonnes pratiques en matière d'ouverture des parlements.

- À titre de rapporteure, M^{me} Geneviève Hébert a présenté l'état d'avancement de son rapport : « L'ouverture des Parlements : pour un rapprochement des institutions et des populations ». Elle a souligné l'importance que les sections membres de l'APF remplissent le questionnaire reçu, afin de dresser un portrait plus représentatif des meilleures solutions utilisées dans la Francophonie pour favoriser un rapprochement avec les citoyens.

STATISTIQUES

5
Parlementaires étrangers participants